

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 février 2023

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

En conformité avec l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le :

8 février 2023
à 19 heures
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I – Installation d'un nouveau conseiller municipal

II – Adoption du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2022

III – Projets de délibération :

1. Rapport sur les orientations budgétaires 2023

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

2. Mise en place d'un abattement tarifaire pour les activités péri-scolaires et restauration pour les parents isolés

Rapporteur : Dominique ATTIA

3. Approbation du règlement de voirie et des espaces publics de la Ville de Montreuil

Rapporteur : Djamel LEGHMIZI

4. Approbation du Contrat d'Aménagement Régional (CAR) entre la Ville et la région Ile-de-France dans le cadre de l'opération de construction d'une école maternelle à proximité de l'école élémentaire Honoré d'Estienne d'Orves et création d'un parvis intergénérationnel et aménagement de cours Oasis

Rapporteur : Dominique ATTIA

5. Approbation de la convention de partenariat entre la Ville et la Maison Populaire relative à la co-construction du projet culturel d'éducation populaire et à la relocalisation des locaux au sein du réaménagement de la friche EIF
Rapporteur : Alexie LORCA
6. Approbation de l'adhésion de la ville à l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL)
Rapporteur : Anne TERNISIEN
7. Demande de remises gracieuses pour des familles en grande difficulté
Rapporteur : Dominique ATTIA
8. Approbation de la convention entre la ville de Montreuil et la CNAF pour l'attribution des places en crèches dans le cadre du projet de recherche sur l'investissement social de l'accueil du jeune enfant (ISAJE)
Rapporteur : Danièle CREACHCADEC
9. Approbation de la convention de mise à disposition et de gestion entre la ville de Montreuil et le syndicat de copropriété du 278 rue de Rosny d'une partie de sa parcelle, dans le cadre du budget participatif.
Rapporteur : Julien CONSALVI
10. Approbation de la convention de prêt d'oeuvre d'art entre la Ville de Montreuil et l'Association NAJOON
Rapporteur : Alexie LORCA
11. Approbation du projet social du centre social Lounes Matoub 2022-2026
Rapporteur : Romain DELAUNAY
12. Approbation du protocole transactionnel concernant la libération du terrain sis 25 rue Saint-Antoine à Montreuil entre la Ville et son occupant
Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER
13. Approbation de la convention cadre entre la Ville et l'ADEPT pour la gestion d'une enveloppe financière dédiée aux travaux pour l'aide à la mobilité de son occupant
Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER
14. Avis sur l'avenant n°6 au Traité de Concession d'Aménagement de la ZAC de la Fraternité à Montreuil entre Est Ensemble et la Société de Requalification des Quartiers Anciens (SOREQA)
Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER
15. Approbation de l'avenant n°3 à la convention de transfert définissant les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers de la ZAC Fraternité entre la Ville de Montreuil et l'Établissement Public Territorial Est Ensemble
Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER
16. Approbation de la convention de substitution à la convention d'intervention foncière n°3 entre l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF), l'Établissement Public Territorial Est-Ensemble et la Ville de Montreuil
Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER
17. Approbation du protocole d'accord transactionnel entre la Ville et Madame LAMONICA relatif à l'indemnisation des dommages causés par l'effondrement d'un mur de clôture sis 101 rue Ernest Savart
Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER
18. Acquisition à l'euro symbolique par la Ville de Montreuil de la parcelle cadastrée section D n° 109 (lot B), sise 208 boulevard de la Boissière, appartenant à la RATP
Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

19. Approbation de la convention portant remboursement par la Régie Eau et Assainissement de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble des coûts supportés par la ville de Montreuil-Opération de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue Pierre Brossolette sur le territoire de la commune de Montreuil

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

20. Adhésion à la Centrale d'achat du Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique

Rapporteur : Olivier STERN

21. Confirmation du renouvellement, au bénéfice l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT EST ENSEMBLE HABITAT, des garanties d'emprunts initialement consenties par la Ville de Montreuil au bénéfice de l'Office Public de l'Habitat Montreuillois (OPHM).

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

22. Garantie à hauteur de 100%, au bénéfice de l'office public de l'habitat Est-Ensemble Habitat, de deux emprunts d'un montant global de 1 644 208,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la réhabilitation des groupes Beaumarchais (107 logements) sise 10-18 rue Beaumarchais et Douy Delcupe (35 logements) sise 68-70 rue Douy Delcupe

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

23. Garantie à hauteur de 100% au bénéfice de la S.A. d'HLM ANTIN RESIDENCES d'un prêt de 2 123 000,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la démolition/reconstruction d'une résidence sociale de 160 logements collectifs PLAI sise 18 rue Bara / 27 rue Robespierre à Montreuil

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

24. Garantie à hauteur de 100%, au bénéfice de l'OPH Est Ensemble Habitat (Ex-OPHM), d'un emprunt d'un montant de 2 781 924,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la réhabilitation du groupe Paul Signac de 124 logements sise 9 avenue Paul Signac

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

25. Acceptation du transfert de la garantie d'emprunt accordée à la CDC HABITAT SOCIAL SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ, d'un prêt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement d'une résidence étudiante dans la ZAC Boissière Acacia, au profit de la SA d'HLM MEECAM

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

26. Acceptation d'une opération de réaménagement d'un contrat de prêt intégrée à des contrats consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations au bénéfice de la SA HLM LOGIREP garantis par la Ville - renouvellement de la garantie d'emprunt accordée (modifie la délibération DEL20170927_55 du 27 septembre 2017)

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

27. Approbation du rapport de la CLECT Est Ensemble du 16 janvier 2023

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

28. Octroi par la ville d'une garantie autonome au bénéfice de certains créanciers de l'Agence France Locale - 2023

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

29. Approbation de la cession d'un véhicule de la ville

Rapporteur : Luc DI GALLO

30. Comité social territorial : Détermination du nombre de membres suppléants de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

31. Approbation de la convention relative à la mise à disposition d'un agent de la ville auprès du Centre communal d'action sociale

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

32. Modification d'un représentant du conseil municipal désigné par la délibération DEL20200624_20 du conseil municipal du 24 juin 2020 relative à la désignation de représentants du conseil municipal au sein des écoles maternelles et élémentaires.

Rapporteur : Patrice BESSAC

33. Modification d'un représentant du conseil municipal désigné par la délibération N°DEL202006248_55 du conseil municipal du 24 juin 2020 relative à la désignation de deux représentants du conseil municipal au sein de l'association " Foyer montreuillois des anciens combattants et victimes de guerre"

Rapporteur : Patrice BESSAC

34. Modification d'un représentant du conseil municipal désigné par la délibération N°DEL20200624_41 du conseil municipal du 24 juin 2020 relative à la désignation d'un représentant au sein de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Seine-Saint-Denis

Rapporteur : Patrice BESSAC

35. Indemnités des élus - modification de la délibération n°DEL20211208_78 du 8 décembre 2021

Rapporteur : Patrice BESSAC

IV – Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales depuis la dernière réunion du conseil municipal.

Fait à Montreuil, le 30 janvier 2023



Le maire

Patrice BESSAC